



MAIRIE DE NEFFIES

Compte rendu du conseil municipal du 19 février 2015

Présents : BARDOU G – BEDOS D - BOUILLE A - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARZA I - MATAGNE C - PEREZ H - REVEL M - USACHE P

Procuration : ALBOUY P procuration à GUILHAUMON JM

CAZENAVE M procuration à BARDOU G

DESCOUENS MS procuration à PEREZ H

Absent : BONVALET D

Absent excusé : RONCIN D

Secrétaire de séance : BOUILLE A

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 5 décembre 2014. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I - Renouvellement du contrat AVH

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec AVH pour l'entretien des voiries et espaces verts de la commune pour l'année 2015, pour un montant de 609.00 € HT par intervention.

Vote à l'unanimité.

II - Renouvellement contrat e.magnus

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat pour les logiciels informatiques e.magnus pour un montant de 1 870.68 € ht par an.

Vote à l'unanimité.

III- Choix du musicien pour le repas du 3ième âge

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de signer un contrat avec le musicien SAXO pour animer le repas du 3ième âge du 5 avril 2015.

Le montant de cette prestation est de 550.00 € ttc charges comprises.

Vote à l'unanimité.

IV - Contrat de maintenance pour le matériel de la bibliothèque avec la société DECALOG

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer un contrat de maintenance avec la société DECALOG pour la douchette utilisée pour scanner les livres de la bibliothèque municipale pour un montant de 88.44 € ht par an pour une durée de 2 ans.

Vote à l'unanimité.

V – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget de la commune 2015

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget de la commune 2015, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal. Ces factures concernent la climatisation du secrétariat et accueil et le mobilier de la bibliothèque.

Vote à l'unanimité.

VI – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget du SPEA 2015

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget du SPEA 2015, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal.

Vote à l'unanimité.

VII – Travaux Avenue de la Gare Route de Roujan

Monsieur le Maire propose au conseil de faire une demande de subvention à Hérault Energies pour le réseau électricité, l'éclairage public, et les travaux de télécommunications " Avenue de la Gare Route de Roujan "Poste Matte" pour un montant de 283 800 € TTC.

Vote à l'unanimité.

VIII - Avoir sur facture eau 2014

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande d'avoir sur facture d'eau 2014 reçu après la facturation 2014, concernant une fuite d'eau.

La facturation étant terminée, il n'est plus possible de faire cette avoir en comptabilité. Monsieur le Maire propose d'effectuer un dégrèvement sur la facturation 2015, à savoir comme habituellement calculé de la manière suivante : moyenne des trois dernières années majorée de 25 %.

IX- Exploitation de gaz de schistes

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération concernant un avis défavorable à la prospection et à l'exploitation de gaz de schiste sur le territoire communal.

Comme évoqué lors du dernier conseil où le principe avait été voté, le conseil vote à l'unanimité cette délibération.

XII - Informations

1) Futurs projets

Monsieur Bedos présente les projets à venir : l'aménagement de la place de l'église (montant des travaux 565 200 € TTC) et l'église (montant des travaux 548 966.19 € ttc).

Des demandes de subvention seront faites auprès du conseil général, du conseil régional, de l'Etat et de l'Europe (Pays haut Languedoc et vignoble). Une souscription de don auprès de la Fondation du Patrimoine sera lancée pour le financement de ces travaux pour la restauration de l'église.

Pour les travaux de l'église, Monsieur Bedos a reçu l'architecte du conseil général et Monsieur Rouquette architecte chargé de ce dossier.

Ils ont conseillé à la commune de scinder le projet en 3 tranches pour les dossiers de subvention : 1ère tranche Travaux extérieurs Chapelle Saint-Fulcran (122 536.22€ ttc), 2ième tranche Travaux intérieurs Escalier d'accès à la tribune (159 766.23 € ttc) , 3ième tranche : clocher (266 663.74 € ttc). Une souscription de don auprès de la Fondation du Patrimoine sera lancée pour le financement de ces travaux.

Concernant le projet aménagement de la place de l'église, ce projet sera scindé également en plusieurs tranches, afin de pouvoir déposer les demandes de subvention.

Monsieur le Maire dit au conseil qu'une réunion sera organisée pour la présentation de ces projets prochainement aux conseillers.

2) Echanges européens pour les jeunes

Madame Chloé Matagne a assisté à une réunion sur la jeunesse Des échanges avec les jeunes au niveau européen pourront être organisés. Des dossiers seront déposés. Cela concerne les adolescents à partir de 13 ans.

3) Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes a décidé d'organiser une vente de gâteaux pour financer une sortie à l'accrobranche de Bessilles.

Une photo du conseil municipal des jeunes sera faite, et sera montré à la population pour ce démarchage.

Le conseil municipal est clos à 19h00.